

PARIS - EPS Sainte-Anne, amphithéâtre Garcin Vendredi 16 décembre 2011 - 9h à 17h

Comment en eston arrivé là ?

Comment en sortir ?

Frais d'inscription : 100 € 00 Réductions : groupes, assistants, internes, étudiants

Renseignements et inscriptions : Dr Michel Triantafyll ou Mme Chrystelle ALASO chrystelle.alaso@ch-nanterre.fr – Tel : 01 47 69 68 41 – Fax : 01.47.69.72.03 Hôpital Max Fourestier – Service de Psychiatrie

La loi du 5 juillet 2011, relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge, s'applique depuis le 1^{er} août 2011.

Où en sommes-nous en cette fin d'année ?

Comment cette nouvelle loi change-t-elle nos pratiques ?

Dans quels non-sems sommes-nou sleup si

Nous avons à plusieurs reprises dénoncé la façon dont les faits divers et leur utilisation ont influencé la rédaction de cette loi. Les médias ont joué un rôle important qu'il faut interroger, avant même d'envisager des stratégies de changement, visant à respecter les droits des patients mais aussi la qualité et la sécurité des soins. Nous interrogerons également des acteurs de terrain Juge des Libertés et de la Détention, aprendit des acteurs de terrain Juge des Libertés et de la Détention, aprendit des acteurs de terrain Juge des Libertés et de la Détention, aprendit des acteurs de terrain Juge des Libertés et de la Détention, aprendit des acteurs de terrain Juge des Libertés et de la Détention, aprendit des acteurs de la contract de la contract des acteurs des

psychiatres, politiques...

14 h 30-17 h 00 - Comment en sortir ? Président : Marie-Christine Cabié

Modérateur : Jean Ferrandi

• Les médias et la construction d'une loi : Joav TOKER, journaliste, enseignant à l'Institut de Sciences Politiques de Paris et

à Columbia University

• La voi(e)x judiciaire : intervention de Mme Laetitia BRUNIN, JLD au

TGI de NANTERRE

• La voi(e)x psychiatrique:

Olivier Boitard Philippe Lascar Michel Triantafyllou

Conclusion Marie-Christine Cabié

17h30 - Assemblée Générale d'Ancre-Psy

9h00 - Accueil des participants

9h30 - Allocutions d'ouverture

9h 45 / 13h 00 - Comment en est-on arrivé là ?

Président : Pr Thomas

Modérateur : Jean-Paul Bouvattier

• De l'aspect sécuritaire à la sécurité des soins : François Caroli / Bertrand Garnier

 Contresens de cette loi et aspects non résolus : le tiers sans tiers, les dérives

Frédéric Khidichian

• Point de vue du magistrat :

Mme Hélène Franco, magistraty